

La Messagerie d'Ézanville

n° 21 / nov. 2022



**Journée mondiale du nettoyage :
les enfants rendent la ville propre !**

Rappel des démarches d'urbanisme | Les élèves à l'honneur | Ateliers numériques | Jardins bio | Ouverture de la boutique de l'ESAT



Monsieur le Maire a tenu à passer un moment privilégié avec les séniors de la ville en assistant au café des séniors le 29 septembre dernier.



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Lors de mon précédent édito, je n'étais pas très rassurant sur la situation financière que nous allions connaître dans les prochains mois voire les prochaines années.

Aussi, je tiens à modérer cette inquiétude au regard de la situation financière actuelle parfaitement saine de notre commune. Depuis plusieurs jours, nous subissons une pénurie de carburant et celle-ci n'a pas été sans impact sur nos services communaux. Hormis l'augmentation des prix, notre patience fut mise à rude épreuve pour effectuer le plein de nos véhicules. Nous nous sommes efforcés de maintenir tous les services et notre ramassage scolaire n'a dû être supprimé qu'une seule journée. Nous avons pu assurer l'ensemble des sorties scolaires et périscolaires. J'ai pu participer avec mes collègues maires et certains parlementaires à des débats sur la loi de finances 2023, les pouvoirs publics sont maintenant alertés de notre inquiétude au niveau local. Les débats continuent, mais une interrogation demeure : comment allons-nous pouvoir établir un budget sur les bases proposées aujourd'hui ?

Je m'engage, avec mon équipe, à prendre nos responsabilités et à arbitrer au mieux nos choix.

Nous nous efforcerons de maintenir nos services à destination des Ézanvillois. Toutes les économies sont bonnes à faire. Nous nous étions fixés comme objectif de ne pas rallumer

le chauffage dans les bâtiments communaux avant les vacances de la Toussaint. Les températures étant clémentes, nous avons pu respecter ces engagements. J'avais évoqué le mois dernier l'étude d'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de notre commune. Une enquête a été lancée via notre site internet et il ressort que 87 % des Ézanvillois sont favorables à une extinction de 00h30 à 05h00. Cette décision est expérimentale et sera mise en place dans les prochaines semaines. Nous serons vigilants sur d'éventuels problèmes de sécurité que cela pourrait provoquer. Les autres projets avancent, je vous tiendrai informés au fur et à mesure.

Ce mois d'octobre nous avons acté en commission d'appel d'offres la nomination d'un bureau d'études pour l'élaboration de notre révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le calendrier du début des travaux du projet de l'église paraîtra dans les prochaines semaines.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

A person's hands are visible in the foreground, working at a desk. The desk is covered with architectural plans, some rolled up and some flat. A laptop is open in the background, and a calculator is being used. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day. The overall atmosphere is one of professional activity and planning.

URBANISME
////////////////

Quelles démarches à mener préalablement à une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Vous êtes nombreux à souhaiter engager des travaux. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la Commune de vérifier que ces travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Rappel des démarches à effectuer.

Toute construction ou aménagement doit respecter les règles d'urbanisme édictées par la Commune (Plan Local d'Urbanisme).

Les constructions suivantes : une maison ou son agrandissement, un garage, un abri de jardin, une véranda, une piscine, une clôture.

Les travaux suivants : ravalement, réfection de toiture, pose ou remplacement de porte d'entrée et de garage, de fenêtres ou de volets, abattage d'arbres. Pour résumer, tous travaux ou aménagements extérieurs.

Sont soumis aussi à autorisation, les transformations de locaux ainsi que les changements de destination : transformation d'un garage en pièces d'habitation, division de logement, transformation d'un logement en local d'activité ou l'inverse.

Le service Urbanisme de la Ville d'Ezanville, situé au 3/5 rue de la Libération, est votre premier interlocuteur lors du dépôt et de l'instruction de votre dossier. C'est le guichet unique où vous déposerez votre dossier.

Au terme de l'instruction, c'est le maire, au nom de la Commune, qui vous délivrera l'arrêté.

PROCÉDURE PRÉALABLE

PRÉSENTATION d'un AVANT-PROJET avant le dépôt de la demande d'autorisation

Afin de faciliter les démarches administratives et de vous accompagner au mieux dans votre projet, le service urbanisme de la Ville vous invite à présenter un avant-projet en amont du dépôt de dossier officiel, de préférence un mois avant, par mail directement à urbanisme@ezanville.fr ou en le déposant auprès de l'accueil du service (0139910013).

Cet avant-projet permettra d'opérer une première analyse de celui-ci et de vous conseiller sur les possibilités qui vous sont offertes suivant les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sous réserve de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, si votre bien se situe dans le périmètre protégé.

En complément du service Urbanisme, avant de finaliser votre projet, vous pouvez solliciter des acteurs en capacité de vous conseiller et d'améliorer votre projet, dans le cadre d'une rencontre préalable.

Le CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement, offrant un service à toute personne recherchant des informations et une aide personnalisée lors d'un projet de construction ou d'aménagement.

Les architectes-conseillers du CAUE accueillent les particuliers sur rendez-vous, au siège du CAUE, Moulin de la Couleuvre à Pontoise (0130386868).



ATTENTION

Certains prestataires de services vous diront que tels travaux ou tels matériaux n'ont pas besoin d'autorisation. Ce qui est faux; les travaux réalisés sans autorisation ou non-conformes avec l'autorisation délivrée pourront faire l'objet d'une décision de justice imposant la remise en état des lieux ou la démolition. Aussi ne passez aucune commande de matériel ou de travaux avant d'avoir consulté le service Urbanisme.

À votre disposition pour la réussite de votre projet :

- *Isabelle Duby* responsable du Service Urbanisme
- *Nadine Zumbrunn* assistante administrative
- *Christian Frémont* Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement



ÉDUCATION
////////////////

Distribution des bons points pour les élèves ézanvillois !

Les élèves de la ville se démarquent et sont à l'honneur ce mois-ci pour leurs bonnes actions et leurs bons résultats.



Le service Jeunesse et Familles a fait la chasse aux déchets dans le quartier du Rû de Vaux.

LES ENFANTS NETTOIENT LA VILLE

Plusieurs écoles de la ville ainsi que la Maison de l'Enfance et le service Jeunesse et Familles ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Cette opération est organisée par les Centres E.Leclerc. Elle réunit chaque année des centaines de milliers de volontaires de tous âges qui ont pour intérêt commun d'agir concrètement pour l'environnement. Le Centre E. Leclerc de Moisselles a offert des kits de nettoyage comprenant des gants, sacs-poubelles et chasubles.

L'école Pierre et Marie Curie s'est occupée du centre-ville tandis que l'école Paul Fort, le service Jeunesse et la Maison de l'Enfance se sont concentrés sur le quartier du Rû de Vaux. Plus de 100 kg de déchets ont été ramassés! Bravo à tous!



NOS ÉCOLIERS EN TÊTE DU DÉFI DESSIN DES POMPIERS!

À l'occasion des 50 ans des sapeurs-pompiers du Val d'Oise, un concours de dessin était organisé avec les 29 classes de CM2 des 18 écoles situées sur les 9 communes dans lesquelles ils interviennent.

À partir de la thématique « Les 50 ans des sapeurs-pompiers du Val d'Oise » et d'un support (toile) que les pompiers fournissaient; chaque classe a réalisé un dessin. La remise des toiles devait se faire au plus tard le 6 octobre 2022.

Suite à la délibération de l'ensemble des 70 sapeurs-pompiers du centre de secours, une classe de l'école Paul Fort est arrivée à la 4^e place, les autres en 8, 9, 10 et 11^e place.

- Classe de Mme HRYCKO (école Paul Fort) : 4^e place
- Classe de M. VIALARET (école Paul Fort) : 8^e place
- Classe de Mme HUBERT (école Les Bourguignons) : 9^e place
- Classe de Mme MALINGRE (école Albert Camus) : 10^e place
- Classe de Mme LEMOINE (école Les Bourguignons) : 11^e place

Toutes nos félicitations aux artistes!



Un bachelier ézanvillois reçoit les félicitations du jury

Le 30 septembre dernier, M. le Maire avait convié les élèves ayant obtenu leur diplôme avec mention et qui s'étaient inscrits à l'événement, à une cérémonie de récompense. Parmi eux, Gaël Gintz, 18 ans, a obtenu son baccalauréat mention très bien avec une moyenne de 18,67/20, le tout couronné des félicitations du jury. Rencontre...

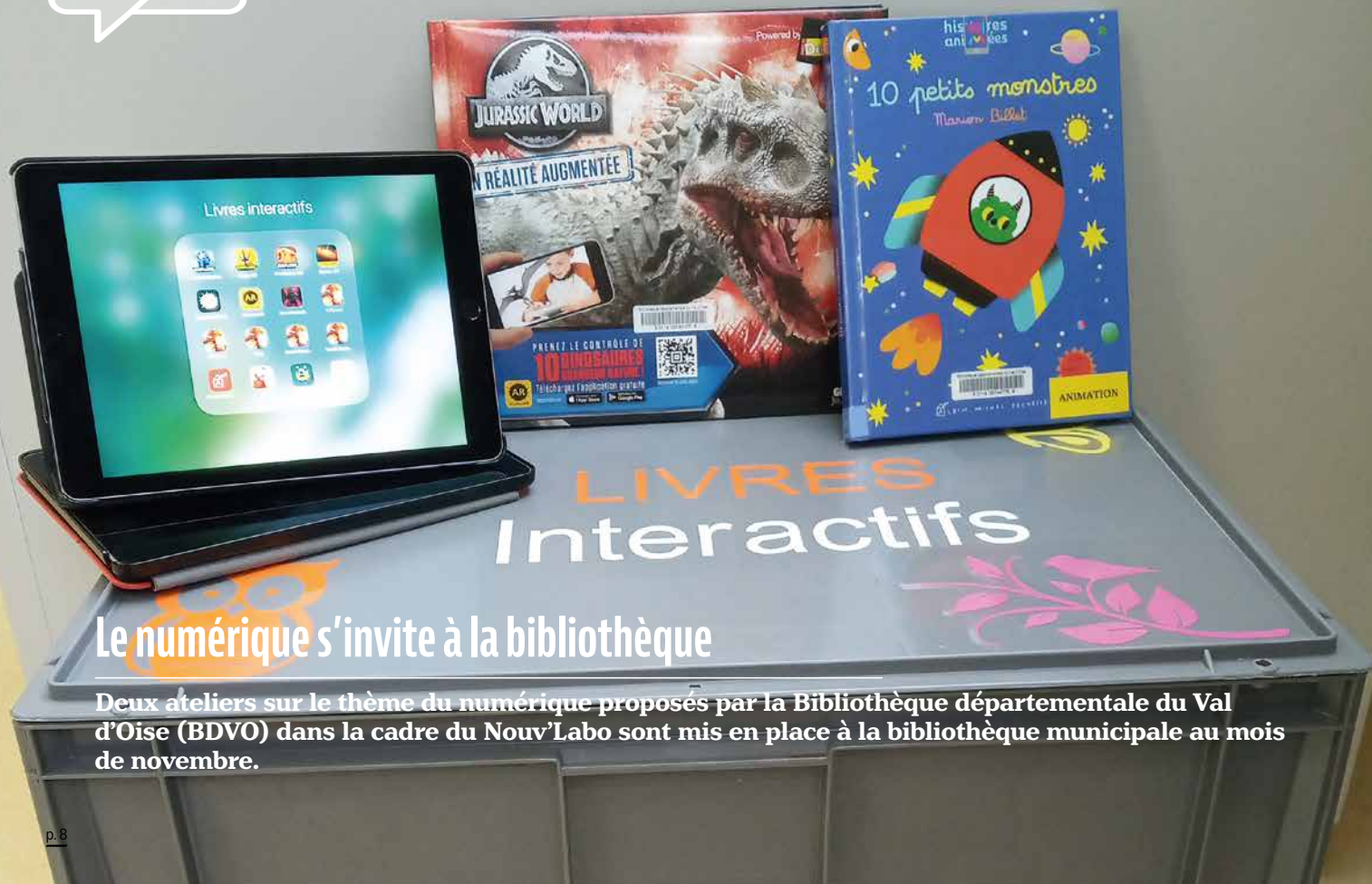


« Je pense que ce qui m'a réellement permis d'avoir de très bons résultats à l'examen c'est d'avoir été un élève actif en cours : poser des questions, participer, se montrer curieux, je pense que ce sont de réelles bases à saisir pour bien maîtriser les matières. Il ne faut pas non plus se reposer lors des évaluations car c'est à ces moments-là que l'on sait si on a acquis les connaissances et les méthodes nécessaires ou si l'on est totalement à côté de la plaque.

De plus, je pense que le choix de ses spécialités ne doit pas être négligé : 12 h par semaine, 1/3 de nos notes au Bac, on a intérêt à trouver de l'intérêt dans nos matières. Personnellement, j'adorais mes cours de spécialités car ils me permettaient de mieux comprendre les enjeux actuels, tant économiques, sociaux, politiques que géopolitiques. Quand on aime les matières qu'on étudie, c'est beaucoup plus facile de les réviser et de se motiver pour avoir des bonnes notes. Il faut s'intéresser à ce qu'on étudie, chercher des parallèles avec des références que l'on a ou avec l'actualité pour arriver plus serein à l'épreuve.

Enfin, j'estime que l'équilibre de vie a un rôle majeur dans la réussite de ses examens. Bien que je travaillais énormément, je ne passais pas mes journées et mes nuits à réviser. Au contraire, il était pour moi essentiel de garder à côté de mes études un loisir pour penser à autre chose et garder une bonne hygiène de vie. Personnellement, c'était très important que je pratique du sport régulièrement, ce pour quoi je faisais du Badminton 1h30/semaine depuis plus de 6 ans et également des exercices de musculation chez moi à hauteur de 2h30/séance et ce 3 fois par semaine. Je n'étais clairement pas un rat de bibliothèque et je pense que cela a joué en ma faveur. De même, étant un gros dormeur, je ne sacrifiais jamais mon sommeil pour réviser mes contrôles, le cerveau a aussi besoin de se reposer pour digérer les connaissances. »





Le numérique s'invite à la bibliothèque

Deux ateliers sur le thème du numérique proposés par la Bibliothèque départementale du Val d'Oise (BDVO) dans la cadre du Nouv'Labo sont mis en place à la bibliothèque municipale au mois de novembre.

Dans le cadre de son projet numérique 95BPN, la BDVO expérimente un espace de création et de partage à destination de ses partenaires dont la mairie d'Ezanville. Sur le modèle des FabLabs, de la pédagogie du « learning by doing » le Nouv' Labo est un espace où se trouvent de nombreux outils numériques à découvrir, manipuler sur place voire emprunter.

Imprimantes 3D, découpeuses vinyle, brodeuse numérique, robots, casques VR et mallettes numériques, le Nouv'Labo acquiert régulièrement de nouveaux matériels. Ce mois-ci, la bibliothèque municipale a emprunté l'imprimante numérique et la mallette de livres interactifs.

ATELIERS IMPRIMANTE 3D

Expérimentation et fabrication numérique

Après une présentation des bases de



l'impression 3D, vous débuterez la modélisation et réaliserez un objet.

- Mercredi 2 novembre de 10h30 à 11h50
- Mercredi 9 novembre de 10h30 à 11h50
- Mercredi 16 novembre de 10h30 à 11h50

Tout public - Gratuit

**Réservation auprès de la bibliothèque:
0134 291645 ou bibliotheque@ezanville.fr**

Ces ateliers seront également proposés aux centres de loisirs (maternels et élémentaires). Les enfants auront la chance de pouvoir réaliser un objet en rapport avec leur thématique des 5 sens.

ATELIERS DE RÉALITÉ AUGMENTÉE

Mise à disposition de livres interactifs et de livres de coloriage animés

Du 10 novembre au 11 décembre 2022

Divers supports seront mis à disposition pour découvrir une nouvelle expérience de lecture avec une sélection de 19 albums illustrés à partir de 3 ans. Ces livres, enrichis d'une application, ont la particularité de s'animer en passant une tablette ou un smartphone au-dessus des pages. Puis en touchant l'écran, on interagit directement avec les éléments de l'histoire.

Des livres de coloriage qui se transforment en dessins animés, grâce à une application dédiée seront également proposés.

Plusieurs tablettes numériques disponibles sur place vous permettront d'utiliser les applications requises.



**Bibliothèque municipale
10 bis Grande rue – 0134 291645
www.bibliotheque-ezanville.fr**

Le festival Petits Tout Petits fait l'unanimité

Deux spectacles ludiques pour enfants étaient présentés gratuitement les 1^{er} et 5 octobre derniers dans le cadre du festival Petits Tout Petits.

Les enfants des accueils de loisirs ont également eu droit à une séance privée accompagnée d'une animation autour du spectacle.



TRAVAUX



Le futur lit du Petit Rosne est en cours de création

Chantiers automnaux

La pluie et la baisse des températures n'empêchent pas les gros chantiers extérieurs de se poursuivre.

RENATURATION DU PETIT ROSNE : AVANCEMENT DES TRAVAUX

Un mois s'est déjà écoulé depuis le début des travaux. Après avoir évacué les poissons et les tortues présents dans la mare, les premiers coups de pelles ont été donnés. Actuellement, les engins de chantier sont en train de terrasser ce qui sera la future zone humide. La vase extraite de la mare est pour le moment stockée le long du chantier. Celle-ci sera envoyée, le moment venu, en centre de traitement.

Concernant les terres contaminées par les espèces invasives, à savoir la renouée du Japon et le bambou, celles-ci ont déjà été évacuées dans un centre de traitement spécialisé.

En ce qui concerne le Petit Rosne, son futur lit est en cours de création pour une fin envisagée à la mi-novembre. Et les travaux d'aménagement se poursuivront jusqu'au printemps prochain.

RESTRUCTURATION DU PARKING DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Le parking végétalisé de la Maison de l'Enfance a bénéficié de travaux de restructuration des sols stabilisés et des cheminements.



Val d'Ezanville: donnez votre avis sur le projet de création de la ZAC!

La création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est une phase décisive pour la réussite du projet de requalification. Jusqu'au 15 novembre, consultez en ligne sur www.val-ezanville.fr le dossier de création et l'étude d'impact de la ZAC et faites-nous part de vos observations.

Un registre est également mis à disposition pour recueillir vos contributions en Mairie.

Un nouveau véhicule pour la Police municipale

La Police municipale vient de se doter d'un nouveau véhicule afin de pouvoir effectuer plusieurs patrouilles en même temps par les différentes équipes. Des patrouilles fructueuses puisqu'un rodéo sauvage a été stoppé dernièrement dans le quartier du Rû de Vaux à l'occasion de l'une d'entre elles. La motocross en question a été saisie puis mise en destruction.





Rencontre avec les agents du complexe de la Prairie

Le complexe de la Prairie fonctionne grâce à une équipe digne d'une véritable équipe sportive où chacun joue un rôle bien précis à son poste! Nous vous les présentons ce mois-ci.



Pascal, Maria, Kamel et Aziz (absent sur la photo) assurent le bon fonctionnement du complexe au quotidien.

Pascal Pautrat – Agent d'accueil



M. Pautrat est la première personne que vous verrez en entrant dans le complexe. C'est avec un grand sourire qu'il vous accueille, vous oriente ou vous remet les clefs d'une salle réservée. Il fait l'interface avec le public, les associations ou encore les professeurs de sport que ce soit sur place ou par téléphone. Chaque jour de la semaine, à 8 h pile, il ouvre les portes du bâtiment et effectue un contrôle des infrastructures. Tout au long de la journée, M. Pautrat surveille les entrées et les sorties qu'il répertorie sur un cahier. Après chaque départ, notamment des scolaires, il s'assure que rien n'a été oublié par les élèves comme par exemple des manteaux. Enfin, si vous souhaitez réserver une salle pour une fête privée, il vous en assurera la visite.

Kamel Khadhar – Gardien soirs et week-ends

M. Khadhar est l'un des gardiens du complexe. Logé sur place, c'est à lui que

revient la gestion de l'accueil du public le soir jusqu'à 22h30 et les week-ends. A partir de 17h, heure de départ de M. Pautrat, il prend le relais pour la remise des clefs aux associations. A 23h, il ferme le complexe et effectue un contrôle des infrastructures. Le week-end, M. Khadhar est en charge de l'ouverture des portes pour les matchs sportifs qui se déroulent le samedi et le dimanche. Le nettoyage du bâtiment fait également partie de ses missions.



Aziz Abou El Ouafa – Gardien semaine

M. Abou El Ouafa est le gardien du complexe la semaine et en journée. Il est également en charge d'ouvrir et de fermer les portes, de la gestion des clefs et de l'accessibilité du bâtiment. Il effectue des rondes régulières comme ses homologues Pascal et Kamel et fait respecter le règlement intérieur ainsi

que les règles de sécurité. Il assure par ailleurs une présence technique auprès des associations et des utilisateurs et en cas de dysfonctionnements des installations, il en réfère au responsable technique. Enfin, Il participe également à l'entretien des locaux et à la gestion des déchets avec les poubelles qu'il doit sortir et remettre à leur place.

Maria Donas – Agent d'entretien

Mme Donas assure l'entretien du complexe en complément des deux gardiens. Plusieurs jours par semaine elle nettoie toutes les surfaces sportives ainsi que les vestiaires, les douches et des toilettes. Mme Donas est également en charge de l'entretien des vestiaires du stade du Pré Carré.



PORTRAIT

Elisabeth Remesal, une jardinière de taille !

Elisabeth Remesal est la présidente de l'association des Jardiniers d'Ezanville depuis une dizaine d'années.



Pouvez-vous vous présenter?

Mme Élisabeth Remesal, j'habite Ezanville depuis 32 ans et je suis la présidente du bureau des jardiniers d'Ezanville, communément appelés « Jardins bio d'Ezanville ».

Quand cette association a-t-elle été créée et pourquoi?

L'association a été créée en 2004. L'objectif était d'offrir un espace de culture bio (légumes, fruits) pour retrouver la nature, tâche difficile mais très intéressante. Les 24 jardins sont installés sur une partie du terrain appartenant à l'Association "Plaine de Vie", derrière la résidence du Rû de Vaux.

Comment fonctionne cette association?

Les jardins sont réservés aux habitants d'Ezanville qui n'en possèdent pas déjà. Chaque parcelle est louée et doit être entretenue toute l'année par le jardinier détenteur de la parcelle. L'utilisation de produits toxiques (désherbant, pesticide...) est absolument interdite. Un règlement intérieur a été promulgué et chaque jardinier est tenu de le respecter strictement, sous peine d'être expulsé. Seuls le jardinier et un membre de sa famille en cas d'absence, sont autorisés à accéder aux jardins. L'usage est exclusivement réservé à la culture bio: ce ne sont pas des jardins d'agrément pour y organiser des événements quels qu'ils soient. La sous-location est également interdite ainsi que la cession d'un terrain à une autre personne que celle qui s'est inscrite.

Pourquoi est-ce que la dénomination « bio » est importante dans l'intitulé de l'association?

Les jardins sont installés sur une partie du terrain appartenant à l'Association "Plaine de Vie", dédiée à la culture bio. L'association prête une partie de son terrain et il est important de ne pas nuire à leur activité, de respecter leur "Label bio". De ce fait, ni désherbant, ni pesticide ne sont autorisés. Il est également important de respecter la nature, tant pour notre santé que pour notre bien-être.

Pourquoi avoir choisi d'être présidente de cette association?

Il y a plus de 10 ans, j'ai moi-même loué une parcelle. Par la suite, il m'a été demandé de prendre en charge la gestion de ces jardins, ce que j'ai accepté.

Quels sont votre rôle et vos missions?

Le bureau se compose de moi-même, présidente, de Myriam Zawadzki, trésorière et d'Annick Rubeaux, secrétaire. Il y a une partie administrative avec la préparation de l'assemblée générale annuelle (convocation, compte rendu à diffuser, distribution du courrier assuré par Annick et Myriam, vérification de la trésorerie entièrement gérée par Myriam) et la gestion du courrier. Et il y a la partie « relations humaines » avec l'accueil des nouveaux jardiniers, savoir être à l'écoute de tous, répondre aux demandes spécifiques et enfin faire respecter le règlement intérieur.

Comment les Ezanvillois peuvent-ils adhérer à l'association?

L'adhésion peut se faire par courrier, mail ou téléphone. Tous les renseignements utiles concernant le jardinier sont nécessaires (nom, adresse...) pour l'attribution d'une parcelle. Une liste d'attente est établie et la libération d'une parcelle donne lieu à une nouvelle attribution.

Avez-vous des conseils à donner aux Ezanvillois qui ont un potager dans leur jardin en cette saison d'automne?

C'est la période pour tailler ou planter les arbres (à la Ste Catherine, tout prend racine). Il est également possible de commencer à planter la mâche, les oignons, les épinards d'hiver (à cuire), les bulbes de fleurs, etc. Il faut par ailleurs préparer (désherber) et retourner la terre pour la prochaine saison et pailler pour éviter la repousse des mauvaises herbes au printemps.

Plaine de vie ressuscite l'espace compostage de l'association!

L'association Plaine de vie a mené une grande action de nettoyage de l'espace réservé au compostage autour des parcelles de l'association des Jardiniers d'Ezanville.

Un travail minutieux de tri des déchets et de désherbage a été effectué par les équipes.

Il est demandé aux adhérents de respecter cet espace et n'y déposer que les déchets verts.

VIE LOCALE

////////////////////



La boutique solidaire a ouvert ses portes le 26 octobre dernier, rue Gallicher à Ezanville.



ESAT : une Boutique Solidaire au cœur de ville

Après la création d'un pressing solidaire, l'ESAT d'Ézanville a ouvert une Boutique Solidaire dans la rue Gallicher le 26 octobre dernier.

En 2018, la création d'un pressing solidaire au sein de l'ESAT situé rue de l'église, a progressivement conduit l'équipe à penser d'autres lieux et créneaux horaires pour faciliter le développement de ses activités. En effet, l'emplacement et les horaires de fonctionnement de l'établissement limitaient la rencontre avec les habitants et les clients.

Afin de donner un petit coup de pouce, la mairie avait alors mis à disposition une salle communale puis avait autorisé l'occupation de la place Elluin Devillers quelques heures par semaine.

Après 3 ans de recherche, une opportunité d'accéder enfin à un local commercial au cœur de ville, et à proximité des autres commerces et flux de population, s'est offerte à l'ESAT. Situé rue Gallicher, ce local de 50 m² accueille la Boutique Solidaire.


Ce commerce résolument solidaire fonctionne du mardi au samedi selon des

horaires les plus proches possibles de ceux d'un commerce de centre-ville.

En se lançant dans cette nouvelle aventure, l'équipe de l'ESAT souhaite développer l'expérimentation des travailleurs dans un métier au plus près des habitants (accueil, information, conseil, facturation, encaissement, livraisons...) mais aussi promouvoir ses activités de services à domicile (espaces verts, ménage, vitres, repassage...). En plus de proposer à la vente des productions des travailleurs, la boutique permettra également le dépôt, le retrait et le paiement du linge traité au pressing.

Des véhicules électriques sans permis seront utilisés dans la ville pour la livraison et le dépôt du linge ou encore pour se rendre chez les particuliers pour une tonte.

Avec l'ouverture de cette Boutique Solidaire, l'ESAT espère ainsi apporter de nouveaux services et des modalités inclusives de vivre ensemble aux habitants d'Ézanville et de ses environs, tout en contribuant au maintien du commerce de proximité.

 **ESAT EZANVILLE** - 1 Rue de l'Église, 95460 Ézanville - 01 39 91 46 03
www.esat-ezanville.fr



L'ESSENTIEL

Campagne de sensibilisation de la croix rouge

Une campagne de sensibilisation de la part de la Croix rouge en porte-à-porte sera menée sur notre commune du 31 octobre au 26 novembre, du lundi au samedi, de 10 h à 20 h. Parfaitement identifiables

grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes présenteront les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers.

Les personnes souhaitant soutenir l'association rempliront un bulletin en ligne, validé par une signature électronique et s'engageront pour un soutien mensuel en prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Distribution des coffrets de Noël

En raison des travaux en cours autour du complexe de la Prairie, seul le parking du cimetière sera accessible lors du banquet des Séniors. La distribution des coffrets de Noël offerts par la Ville aux Séniors se déroulera à la salle Anglade, 6 rue Anglade (à côté de la Police municipale) le 7 et 8 décembre.



Resto du cœur

L'antenne des Restos du cœur d'Écouen ouvrira ses portes à partir du 24 novembre de 13h30 à 17h30 dans les locaux de l'ancien Trésor Public d'Écouen au 5 rue Aristide Briand.

La distribution alimentaire s'effectue uniquement sur inscription avec la liste des pièces sollicitées : livret de famille ou carte d'identité, attestation de sécurité sociale, certificats de scolarité si enfants scolarisés, bulletins de salaire / avis de décision Pôle emploi ou ATA, bordereaux CAF / retraite et retraite complémentaire, avis de non-imposition, pour les hébergés : attestation de l'hébergeant, pièce d'identité de celui-ci, facture d'électricité, pour les propriétaires : taxe foncière, facture d'électricité, eau, gaz, pour les locataires : quittance de loyer, factures d'électricité, eau, gaz.

Inscription en amont de l'ouverture en prenant contact au 0953564857 ou lors des jours de distribution (jeudi après-midi: 13h30 à 17h30 ou le samedi de 9h30 à 12h30).



Horaires d'hiver du cimetière

A partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, le cimetière sera ouvert de 8 h à 17 h.

Permanences avocat

Les permanences d'un avocat gratuites aux Ezanvillois seront désormais tenues à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort.

Nouveaux commerces

Un nouveau restaurant de type fast-food, l'Atelier du snack, a ouvert ses portes au 50 rue de la Marne. Une nouvelle agence immobilière Laforêt a pris place au 10 avenue Jean Rostand.

LE CARNET

Septembre 2022

Naisances

Layana GILLES KANZA, Sigrid LAMOUREUX, Soëly FERREIRA CORREIA, Rafael TEIXEIRA, Sofia BERKANI, Isaac MIHIDJAH, Ilyana KOUROUGHLI, James LECOMTE.

Décès

Dehbia OURADI.

Octobre 2022

Naisances

Oriana TORSET, Léonie LOUARN, Lya TAKKA, Mélie KARADAG, Léa FRYDRYCK.

Décès

Eliane CORDARO, Hélène MAZURKIEWICZ.

La messagerie d'Ezanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729

LE CHIFFRE DU MOIS

19°

: c'est la température à laquelle le Gouvernement vous conseille de régler votre chauffage dans le cadre d'un plan de sobriété énergétique. En baissant d'un degré dans votre logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.



Tribunes d'expression des groupes politiques

Les événements internationaux et la spéculation financière massive sur les très libéraux marchés de l'énergie où EDF est obligée de vendre à perte un tiers de sa production à la concurrence et qui nous est ensuite revendue à prix d'or, vont produire une hausse massive des coûts pour tous, y compris les collectivités, qui amputera donc le budget prévu et empêchera des dépenses/investissements/travaux envisagés.

Pour Ezanville, une hausse salée pouvant aller jusqu'à 360 000 € a été évoquée.

Bien sûr, on peut déjà réduire les chauffages, adapter les horaires, économiser tous azimuts, notre groupe Ezanville Ensemble soutiendra toutes les mesures d'intérêt collectif, mais le compte n'y sera pas.

Tant que les collectivités seront privées d'un « bouclier tarifaire » proche de celui des particuliers ou d'une aide de l'état, les difficultés dureront. La solution: Sortir de ce marché de l'énergie et rendre à la nation la gestion collective des biens de première nécessité.

A Ezanville, des solutions indispensables à court terme doivent s'accompagner d'une réflexion globale sur une transition écologique qui s'impose désormais.

En complément aux réflexions de notre communauté de communes, nous proposons une intervention citoyenne la plus large possible pour que chaque Ezanvillois, riche de ses expériences et de ses connaissances, puisse proposer idées et solutions, des plus simples aux plus complexes, qui seront évaluées et peut-être mises en pratique.

Pour réussir cette démarche, la mairie doit initier une large campagne de consultation sur toute notre ville.

Examinons aussi les expériences et actions menées par d'autres collectivités, tout en sachant que chaque commune a des besoins spécifiques. A Ezanville, comme ailleurs, les solutions peuvent venir des habitants eux-mêmes, n'en déplaie à notre maire qui n'ouvre jamais de vrai débat, ni en conseil municipal, ni en commissions municipales réunies d'ailleurs très peu depuis le début du mandat, voire jamais pour certaines.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ezanville ensemble

Mettre toute son énergie pour la préserver !

Le contexte du conflit ukrainien conduisant notre pays à stopper l'importation du gaz russe et le retard du redémarrage de certains de nos réacteurs nucléaires, ont poussé notre gouvernement à demander à toutes les collectivités territoriales d'opérer une sobriété énergétique.

Nous aimerions que M. le Maire nous détaille l'ensemble des mesures qui seront prises par notre ville afin de répondre positivement à cette demande.

Au niveau du chauffage, il a déjà annoncé la baisse d'un degré la température dans les bâtiments publics et de tester des scénarii de chauffage alterné. Nous proposons également:

- d'améliorer l'isolation de tous nos établissements publics;
- de réorganiser temporairement la localisation des effectifs pour permettre la fermeture totale de certains espaces publics qui ne seront plus à chauffer.

Au niveau de l'éclairage, nous proposons:

- d'utiliser plus d'ampoules LED peu consommatrices dans les bâtiments publics;
- d'adapter les horaires du personnel en bureau pour mieux suivre la luminosité naturelle.

Nous proposons également de rationaliser la consommation en:

- remplaçant les appareils les plus consommateurs;
- éteignant les locaux au niveau du compteur afin d'éviter les consommations résiduelles.

Aux économies s'ajoute également la production énergétique. Un plan de production nécessitera de l'investissement mais sur le long-terme il peut conduire à des économies d'argent tout en répondant à la sobriété exigée.

Nous proposons notamment d'installer :

- des tuiles photo-voltaïques
- des turbines sur les canalisations d'eau potable

Alors que nous cherchons des sources d'économie, le quartier des Ouches est dans le noir depuis des semaines. Cette situation pose des problèmes de sécurité à nos concitoyens. Nous espérons que le Maire saura trouver une solution rapide et pérenne pour que les habitants retrouvent une vie normale.

Prenez soin de vous.

Ezanville c'est vous!
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Emilie Gimeno

Eclairage public de nuit (suite) :

Mr le Maire se mobilise sur ce sujet auprès de la communauté d'agglomération afin qu'un système de minuterie soit mis en place.

Nous ne pouvons que saluer cette initiative car il est important d'arrêter le gaspillage actuel dans les meilleurs délais mais dans le respect de la sécurité des Ezanvillois(e).

Nous lui demandons de nous indiquer quel est à ce jour le bilan financier et technique des travaux engagés à ce titre.

Le logement social dans la commune d'Ezanville :

La commune est enfin sortie de la tutelle de la préfecture dans ce domaine mais nous souhaitons avoir un bilan chiffré du nombre de logements sociaux par type de plafond de ressources.

Quel est le délai moyen de relocation de ces logements ?

Quel est le pourcentage actuel de logement conventionné dans la commune ?

Eleusis :

Les locaux sont actuellement vacants et vont être utilisés temporairement, par son propriétaire la caisse de dépôts consignations et ses filiales, comme logements pour les étudiants.

La rumeur d'une démolition de ce bâtiment pour construire des logements est-elle fondée ?

Ce projet, s'il était confirmé, ne va-t-il pas se traduire par une refonte du plan local d'urbanisme (PLU) ?

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ezanville

L'AGENDA

6 novembre

Braderie de l'Union Familiale

L'Union Familiale organise une braderie le dimanche 6 novembre de 10 h à 17 h au 7 rue des écoles.

Vous y trouverez des vêtements d'hiver femme/ homme, des livres ainsi que du petit mobilier.

11 novembre

Cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918

Rassemblement à 9 h place de la Mairie. Le cortège se rendra au cimetière pour le dépôt de gerbes puis un verre de l'amitié sera proposé au complexe de la Prairie.



RETOUR SUR



- 1 17 septembre :** formation des assistantes maternelles organisée par le Relais Petite Enfance.
- 2 30 septembre :** cérémonie des élèves diplômés.
- 3 21 octobre :** spectacle au multi-accueil.